

Vu, lu, entendu

Dunkerque retenu pour le 3^e appel d'offres éolien offshore



Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, a annoncé, le lundi 4 avril, avoir choisi **Dunkerque pour le lancement d'un troisième appel d'offres éolien en mer**. Après Courseulles-sur-Mer (Calvados) en 2011 et Le Tréport (Seine-Maritime) en 2013, c'est donc cette fois la ville nordiste qui a été identifiée comme une zone présentant des conditions favorables à l'implantation d'éoliennes en mer posées. **Ce projet**, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite du développement de l'éolien en mer, **devrait contribuer à atteindre l'objectif de 40 % d'électricité renouvelable à l'horizon 2030**, fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Patrice VERGRIETE, Maire de la Ville et Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque se félicite de cette décision : *« C'est une décision importante pour le Dunkerquois car elle représente une formidable opportunité de développement économique pour le territoire. Et cela, à plus d'un titre : ce projet permet de conforter le tissu productif existant dans la dynamique de la troisième révolution industrielle. Sur le plan de l'emploi, l'implantation d'un champ éolien créera plusieurs centaines d'emplois : 800 pour la phase de construction et près de 300 directs ou indirects pour la phase d'exploitation. Sur le plan énergétique et environnemental, cette initiative s'ajoute au lancement du projet Euraénergie. Et tout cela, contribue à faire passer le territoire du statut de plus grand pôle européen d'énergie fossile à celui de plus grand pôle européen des énergies renouvelables et de la transition énergétique ».*